



## **CANDIDATURE**

**MANGIN Jean-Marie - Titulaire**

**NICOT Arnaud - Suppléant(e)**

---

*CSS4 - Neurosciences*

*Collège B1 - Chargés de recherche de l'Inserm / Chargés de recherche d'un EPST autre que l'Inserm affectés dans une structure de l'Inserm*

## Élection aux commissions scientifiques spécialisées (CSS)

Choix de la CSS	CSS4
Intitulé de la CSS	Neurosciences

## Collège

Choix du collège	B1
Description du collège	Chargés de recherche de l'Inserm / Chargés de recherche d'un EPST autre que l'Inserm affectés dans une structure de l'Inserm

## Candidat.e - Informations

Civilité	Monsieur
Nom usuel	MANGIN
Prénom	Jean-Marie
Grade	CRCN
Appartenance / Organisme employeur	INSERM
Affectation / Numéro de la structure	U1130
Affectation / Intitulé de la structure	Neuroscience Paris Seine
Nom du directeur de l'unité	CHNEIWEISS
Prénom du directeur de l'unité	Hervé
Vague d'évaluation [Structure d'accueil]	D
Statut	Titulaire
Nom - Candidat.e associé.e	NICOT
Prénom - Candidat.e associé.e	Arnaud
Vague d'évaluation - Candidat.e associé.e	B

## Cursus - Expérience professionnelle - Publications sur l'ensemble de la carrière - Valorisation

### Diplômes et expériences professionnelles principales

### EDUCATION

2017	Habilitation à diriger les recherches, Université Paris Descartes (Paris V)
2003	Doctorat en Neurosciences, Université Pierre et Marie Curie (Paris VI)
1999	DEA en Neuropharmacologie, Université Pierre et Marie Curie (Paris VI)
1998	Maîtrise en Neurobiologie Cellulaire, Université Versailles/Saint-Quentin

### POSITIONS

2014-Présent	Chef d'équipe "Développement de l'Organisation Spinale", Laboratoire Neuroscience Paris Seine
Depuis 2010	Chargé de Recherche INSERM / Laboratoire Neuroscience Paris Seine
20062010	Postdoctoral Fellow / Children's National, Washington, DC, USA.
20042006	Postdoctoral Fellow / Université de Liège, Liège, Belgium.

### Domaines disciplinaires et méthodologiques

My primary scientific expertise concerns the cellular and molecular physiology of the central nervous system. My work has been more particularly focusing on how neurons and glial cells interact with each other via transmitter molecules to coordinate their electrical activity and their functions during the development of the nervous system. To that end, I have been using a combination of electrophysiological recordings, functional calcium imaging, optogenetics and pharmacology in mouse transgenic models at different fetal and postnatal developmental stages. Among other findings, my work has shown that neuroglial transmission triggers non-neuronal action potentials in neuroepithelial stem cells, regulates the proliferation of glial cells during fetal development, the segregation of sensory inputs during postnatal development and the remyelination of axons after injuries in adults.

Institut thématique	Neurosciences, sciences cognitives, neurologie, psychiatrie
Mots-clés	Electrophysiology, Glial cells, Neural stem cells, Myelin, neurotransmission, Calcium Imaging, Optogenetics, Spinal Cord, Locomotion

### Réalisations principales - 5 maximum

- 1) Arulkandarajah KH, Osterstock G, Lafont A, Le Corrionc H, Escalas N, Corsini S, Le Bras B, Chenane L, Boeri J, Czarnecki A, Mouffle C, Bullier E, Hong E, Soula C, Legendre P, **Mangin JM (2021)**. Neuroepithelial progenitors generate and propagate non-neuronal action potentials across the spinal cord. *Current Biology*, doi: 10.1016/j.cub.2021.08.019.
- 2) Osterstock G, Le Bras B, Arulkandarajah KH, Le Corrionc H, Czarnecki A, Mouffle C, Bullier E, Legendre P, **Mangin JM (2018)**. Axoglial synapses are formed onto pioneer oligodendrocyte precursor cells at the onset of spinal cord gliogenesis. *Glia*, 66(8):1678-1694.
- 3) Hong E, Santhakumar K, Akitake CA, Ahn SJ, Thisse C, Thisse B, Wyart C, **Mangin JM\***, Halpern ME\* (2013) Cholinergic left-right asymmetry in the habenulo-interpeduncular pathway. *PNAS*, 110(52):21171-6. \*Co-corresponding authors.
- 4) **Mangin JM**, Li P, Scafidi J, Gallo V (2012) Experience-dependent regulation of NG2 progenitors in the developing barrel cortex. *Nature Neuroscience*, 15(9):1192-4.
- 5) Etxeberria A\*, **Mangin JM\***, Aguirre A, Gallo V Adult-born SVZ progenitors receive transient synapses during remyelination in corpus callosum (2010) *Nature Neuroscience*, 13(3):287-289. \*Co-first authors



Election à la Commission Spécialisée Scientifique N°4  
(Mandat 2022 – 2026)

Collège B1 :

Titulaire : MANGIN Jean-Marie (SNTRS CGT)

Suppléant : NICOT Arnaud (SNCS FSU)



Chère collègue, cher collègue

Je suis chercheur en neuropharmacologie/neurophysiologie/neurodéveloppement à Paris (IBPS-NPS) candidat à la **CSS 4** en binôme avec Arnaud NICOT, chercheur en neuropharmacologie/neuroimmunologie/neuroendocrinologie à Nantes (CRTI), car nous souhaitons nous investir dans une des instances d'évaluation les plus importantes de notre Institut de recherche en défendant les principes d'une évaluation par les pairs, démocratique, transparente, collégiale, juste et contradictoire. Nous nous engageons à promouvoir une recherche intégrée et responsable, au bénéfice du bien commun.

### Pour l'évaluation des structures

Les CSS ont pour mission d'évaluer la politique scientifique des laboratoires i) en participant à des comités d'expert-e-s organisés par le Haut conseil de l'évaluation de la recherche et de l'enseignement supérieur (HCERES), ii) en évaluant elles-mêmes la pertinence des rapports émis par ces comités.

Je veillerai à ce que l'évaluation soit de **qualité, collégiale**, contradictoire et nationale, en restant à l'écoute de l'ensemble de la communauté scientifique au-delà des disciplines et des thématiques de recherche.

Je veillerai à ce que, lors de l'examen des laboratoires, soient dûment évaluées les conditions de travail de **tous les personnels** des laboratoires quel que soit leur statut, ainsi que leur contribution à l'avancée des connaissances et des techniques. Je veillerai à la participation des ingénieur-e-s et technicien-ne-s du collège C aux comités d'évaluation des unités et à la prise en compte des conditions de travail de tous, titulaires ou contractuel-le-s, dans l'évaluation des laboratoires.

### Pour l'évaluation des chercheurs et des chercheuses

Je défends le concept d'une **évaluation « conseil »** de l'activité des chercheuses et des chercheurs par une écoute et des propositions bienveillantes et je m'oppose à toute dérive vers une évaluation « sanction ».

J'aurai à cœur de prévenir tout dérapage vers la facilité d'une évaluation fondée sur la seule bibliométrie et ferai prévaloir en toute circonstance que l'activité d'une chercheuse ou d'un chercheur est multiple et que toutes ses contributions doivent être prises en compte. Je rappellerai que **ce qui compte, ce n'est pas le nombre de publications mais leur qualité**, qui ne peut être évaluée qu'en analysant leur contenu et leur portée.

Je veillerai à bien prendre en compte les conditions de travail individuelles et collectives (structures de recherche, financements...) et toutes les contraintes de

l'environnement scientifique, social, relationnel et administratif que subissent les collègues dans l'exercice de leur métier.

En cas de difficultés professionnelles, je veillerai à ce que tous les moyens de prévention, d'investigation (communication des dossiers, commission d'enquête) et de discussions directes avec les intéressé-e-s soient utilisés. Je veillerai à ce qu'un **soutien collégial** soit apporté **pour aider** à résoudre ces difficultés.

### Pour les promotions CRHC

Je considère que **tous les chercheurs et toutes les chercheuses** devraient au cours de leur carrière être **promu.e.s soit DR soit CRHC**. Aujourd'hui, beaucoup de CRCN sont bloqué-e-s depuis plus de 10 ans au dernier échelon. Aussi je veillerai à ce que ces CRCN soient promus en priorité.

Pour toutes les promotions, j'encouragerai ma CSS à demander que le nombre de postes ouverts permette la promotion de toutes les personnes qui y aspirent légitimement en raison de leur travail.

### Pour les concours CR et DR

J'exigerai des conditions d'examen des dossiers qui garantissent **l'équité de traitement** des candidat-e-s en tenant compte de la spécificité des parcours et des thématiques de recherche. Je défendrai les concours devant les CSS comme seules procédures permettant le recrutement des agents à l'exclusion de procédures échappant à la collégialité et à la transparence.

Dans tous les cas (promotions, concours) je veillerai à détecter autant que possible tout biais, personnel ou collectif, pouvant altérer la qualité de l'évaluation des candidat-e-s. Déjà sensibilisé **aux questions de parité** et plus généralement d'égalité des chances, je veillerai à promouvoir ces valeurs, afin de réduire les inégalités persistantes observées dans les recrutements et les promotions des chercheuses et des chercheurs.

### Enfin je m'engage

- A **travailler** de façon équitable **avec mon binôme** au cours de toute la mandature
- A **rendre compte** à la communauté de mes activités au sein de la CSS, en particulier je serai disponible pour expliciter les avis de la CSS sur l'activité des chercheuses et des chercheurs
- A agir pour la **défense de la recherche publique** et de l'Inserm